



Association d'Adultes et de Parents d'Enfants Dys

**1 rue des Etuves
08 000 Charleville-Mézières**

FAIRE UN DON

Je donne une fois :

10 euros	20 euros	50 euros	100 euros	200 euros	500 euros
-------------	-------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Montant libre :euros

REDUCTION FISCALE

Le don à APEDYS 08 ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

PARTICULIER :

Vous pouvez déduire 66% du montant du don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ENTREPRISE

L'ensemble des versements à APEDYS 08 permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises ou pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2019 : au choix. Plafond de 10 000 euros ou 5% du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé. A partir des exercices clos au 31 décembre 2020, le taux est abaissé à 40% pour la fraction des dons excédant 2 millions d'euros et le plafond de 10 000 euros passe à 20 000 euros.

DONATEUR

PARTICULIER

ENTREPRISE

Raison sociale :

.....

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Mode de versement :

Remise d'espèces

Chèque à l'ordre APEDYS ARDENNES

Virement : APEDYS ARDENNES

FR76 1020 6000 9598 7558 9389 722

**Pour que chaque enfant puisse
grandir sereinement, unissons-nous !**

Un Grand Merci à Vous

